

Enquête Euler Hermes sur les chaînes d'approvisionnement En France, moins d'une entreprise sur six envisage de relocaliser sa production

- La grande majorité des entreprises interrogées par Euler Hermes estiment que la crise Covid-19 a perturbé leur chaîne d'approvisionnement. Les entreprises américaines se distinguent, puisque 26% d'entre elles font état d'une "perturbation grave", contre 17% en moyenne pour les autres entreprises. Les secteurs des machines et équipements, de la technologie, des télécommunications et de l'énergie sont les plus affectés.
- 1 entreprise sur 2 déclare répondre à la crise avec une stratégie de couverture du risque ; 4 entreprises sur 10 indiquent qu'elles sont déjà en train de changer de fournisseurs et de déplacer une partie de leur production ; 3 entreprises sur 10 ont renforcé le contrôle du respect des critères ESG par leurs fournisseurs.
- Alors que plus de la moitié des entreprises interrogées envisagent de rechercher de nouveaux fournisseurs et de déplacer leurs sites de production, seuls 10 à 15% des répondants envisagent la relocalisation et environ 30% un rapprochement de leurs sites de production. En France, 13% à 18% des entreprises envisagent de relocaliser leur production.

PARIS, 10 DECEMBRE 2020 – La crise Covid-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, (re)mettant sur le devant de la scène les concepts de résilience et de relocalisation. Dans ce contexte, [Euler Hermes](#) a mené une enquête afin de déterminer comment l'épidémie pousse les entreprises à repenser leurs stratégies en matière de chaînes de valeur. Ainsi, le leader mondial de l'assurance-crédit a interrogé près de 1 200 entreprises américaines, britanniques, françaises, allemandes et italiennes évoluant dans les secteurs de la technologie, les télécommunications, les machines et équipements, la chimie, l'énergie, l'automobile et l'agroalimentaire. En résulte une analyse inédite de la façon dont l'épidémie Covid-19 a affecté les chaînes logistiques des entreprises, et des mesures qui ont été prises pour les rendre plus résilientes face à ce choc. L'enquête a été menée de mi-octobre à début novembre 2020, via un questionnaire en ligne.

« Les professionnels du secteur de la logistique ont rarement été confrontés à un choc d'une telle ampleur. Un répondant sur deux à notre enquête a réagi à cette crise en activant une stratégie de couverture du risque, c'est-à-dire via un recours à l'assurance, à la hausse des stocks ou à la recherche de solutions alternatives d'approvisionnements. Par ailleurs, 32% des répondants ont déclaré renforcer le contrôle du respect des critères ESG par leurs fournisseurs. A plus long terme, les stratégies de résilience seront protéiformes : seuls 10 à 15% des répondants envisagent la relocalisation comme solution, alors que 30% des entreprises pourraient à terme envisager de rapprocher leurs sites de production de leur pays d'origine. La diversification des sites de production est également mentionnée : les entreprises sont toujours à la recherche d'une rentabilité optimisée et de solutions de production alternatives après le choc sans précédent qu'elles viennent de connaître », introduit Georges Dib, économiste en charge du commerce international chez Euler Hermes.

94% des entreprises estiment que la crise Covid-19 a perturbé leur chaîne de valeur

Une entreprise sur cinq interrogée signale que sa chaîne de valeur a été fortement perturbée par la crise Covid-19. Les entreprises américaines se distinguent, puisque 26% d'entre elles ont fait état d'une "perturbation grave" (contre 17% en moyenne pour les autres entreprises), ainsi qu'environ 25% des entreprises des secteurs des machines et d'équipements, la technologie, les télécommunications et l'énergie. Quelles mesures ont été mises en place pour faire face à ce choc ? La première est la stratégie de couverture du risque (recours à l'assurance, la hausse des stocks ou la recherche de solutions alternatives d'approvisionnements), citée par 52% des répondants. Les entreprises se sont également attelées à mieux comprendre et mieux gérer leur chaîne d'approvisionnement : 4 entreprises sur 10 indiquent qu'elles sont déjà en train de changer de fournisseurs et de déplacer une partie de leur

production. Enfin, 32% des répondants déclarent avoir renforcé le contrôle du respect des critères ESG par leurs fournisseurs.

Les entreprises les plus digitalisées mieux armées pour faire face à la crise ?

Les entreprises très digitalisées¹ ont pris plus de mesures que les entreprises peu digitalisées² pour limiter les perturbations de leur chaîne d'approvisionnement. Par exemple, 57% des entreprises très digitalisées ont eu recours à une stratégie de couverture, contre seulement 43% pour les moins digitalisées. De même, 47% des entreprises très digitalisées déclarent travailler sur l'amélioration de la compréhension et de la gestion de leur chaîne de valeur, contre seulement 33% pour les peu digitalisées. Enfin, 39% des entreprises très digitalisées ont renforcé le contrôle du respect des critères ESG par leurs fournisseurs, contre seulement 14% pour les moins digitalisées.

Pas de recours massif à la relocalisation, mais une volonté de rapprocher les sites de production

55% des entreprises interrogées envisagent de chercher de nouveaux fournisseurs dans les 6 à 12 mois, et 62% des répondants envisagent de le faire à plus long terme. Dans un tiers des cas, les entreprises ne cherchent pas un fournisseur dans un nouveau pays, mais dans un pays dans lequel elles sont déjà implantées et/ou ont déjà noué des relations avec d'autres fournisseurs. Par ailleurs, les entreprises semblent préférer chercher des fournisseurs dans leur pays d'origine, et les américains semblent être les plus « patriotes » à cet égard. En d'autres termes, les entreprises semblent opter pour des fournisseurs plus proches d'elles géographiquement. Toutefois, cela ne suggère pas que les entreprises se détournent des fournisseurs chinois, qui restent populaires dans les réponses collectées lors de cette enquête. Cela pourrait être dû à la recherche continue d'optimisation de la rentabilité, dans un contexte où l'incertitude reste forte et après un choc sans précédent. D'autant que « l'amélioration des marges » est la réponse la plus populaire dans les justifications de recherches de nouveaux fournisseurs.

D'autre part, environ une entreprise interrogée sur deux envisage de transférer ses sites de production à moyen ou long terme. Pourtant, seulement entre 10 et 15% des répondants envisagent de relocaliser leur production dans leur pays d'origine. Selon Euler Hermes, 30% des répondants envisagent le transfert de la production dans un pays voisin de leur pays d'origine, particulièrement si le pays visé fait partie d'une même union douanière ou d'un accord de libre-échange. Les raisons d'un tel choix sont très diversifiées : améliorer la qualité des fournisseurs, augmenter le chiffre d'affaires et les marges en réduisant les délais, mieux gérer les stocks.

Une relocalisation directement répercutée aux consommateurs ?

De tels changements dans les chaînes d'approvisionnement ne se feront pas du jour au lendemain, et les entreprises sont conscientes des difficultés qui en résultent. La hausse du coût du travail, la difficulté à trouver de nouveaux fournisseurs de qualité et les coûts d'investissement sont les défis les plus cités par les entreprises interrogées quand on évoque la relocalisation ou le passage à des fournisseurs du pays d'origine. La plupart des entreprises qui envisagent de telles stratégies déclarent qu'elles sont prêtes à subir des coûts plus élevés pour relocaliser la production, mais 40% d'entre elles prévoient de les répercuter sur leurs prix de ventes. Trois entreprises sur quatre interrogées estiment d'ailleurs que les consommateurs sont prêts à payer plus pour des biens produits localement.

« Nous ne nous attendons pas à un mouvement de démondialisation, ni même à un retour au début des années 2000. Mais on voit des dynamiques différentes au sein-même du commerce mondial, et donc un avenir aux facettes multiples. Les problématiques traditionnelles comme les coûts de production, la qualité et le transport continueront d'être au cœur des décisions relatives aux chaînes d'approvisionnement, mais les entreprises se soucient désormais plus des risques environnementaux, ce qui implique une plus grande surveillance dans le choix des fournisseurs et un raccourcissement des chaînes de valeur les moins respectueuses des critères ESG. Quelques relocalisations ne sont pas à exclure, mais ce ne sera le cas que si les incitations appropriées sont mises en place. D'ailleurs, 17% des entreprises qui ne prévoient pas de réorganisation de leur chaîne de valeur estiment que la mesure qui les aiderait le plus

¹ Entreprises dont 6 à 8 activités différentes sont digitales

² Entreprises dont 0 à 2 activités différentes sont digitales

à améliorer la résilience de leur chaîne d'approvisionnement serait des incitations fiscales domestiques qui leur permettraient de relocaliser leur production », conclut Alexis Garatti, Directeur de la recherche économique d'Euler Hermes.

Et la France dans tout ça ?

- Quelles mesures ont été mises en place par les entreprises françaises pour faire face à la crise Covid-19 ? 57% des entreprises ont eu recours à des mesures de couverture du risque, contre 52% en moyenne dans l'échantillon Euler Hermes ; 42% des entreprises françaises indiquent mieux surveiller et gérer leur chaîne d'approvisionnement ; enfin, pour près de quatre entreprises sur dix, une meilleure compréhension des chaînes d'approvisionnement et la relocalisation partielle des activités sont envisagées.
- En cas de changement de site de production, 13% des entreprises françaises envisagent une relocalisation en France comme premier choix. 18% des répondants l'envisagent parmi leurs trois premiers choix. Seules les entreprises américaines obtiennent un score plus élevé (17%-21%). Cela peut s'expliquer par les récentes mesures politiques visant à rendre la France plus attractive et à dynamiser le «Made in France». Le plan de relance français alloue 35 milliards d'euros au développement d'industries innovantes et au renforcement de la compétitivité internationale.
- Parmi les entreprises françaises qui envisagent la relocalisation, 28% mentionnent qu'elles font ce choix pour créer des emplois en France. Aucun pays ne fait mieux en la matière, les Etats-Unis arrivent en seconde position (17%).
- 77% des entreprises françaises pensent que les consommateurs sont prêts à payer plus pour obtenir des marchandises produites en France. Seuls les Etats-Unis obtiennent un chiffre plus élevé parmi les pays constituant l'échantillon (89%).
- Quels pays sont jugés comme attractifs par les entreprises françaises ? Pour trouver de nouveaux fournisseurs, les entreprises françaises citent en priorité la Belgique, la Chine, le Royaume-Uni, l'Australie et les Etats-Unis. En cas de changement de localisation du site de production, les trois pays les plus cités sont la Belgique, la Chine et l'Allemagne.

Vous voulez en savoir plus sur les conclusions de notre enquête au sujet des chaînes d'approvisionnement ? Découvrez l'étude complète sur notre site web :

<https://www.eulerhermes.fr/actualites/enquete-chaines-logistiques-2020.html>

Contact médias

EULER HERMES FRANCE

Maxime Demory +33 (0)1 84 11 35 43

maxime.demory@eulerhermes.com

Réseaux sociaux



Suivez-nous sur Twitter [@eulerhermesFR](https://twitter.com/eulerhermesFR)



Suivez-nous sur LinkedIn [Euler Hermes France](https://www.linkedin.com/company/euler-hermes-france)



Suivez-nous sur YouTube [Euler Hermes France](https://www.youtube.com/EulerHermesFrance)

Prévoir les risques commerciaux et d'impayés aujourd'hui, c'est protéger la trésorerie demain

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 ans d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PNB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus

de 5 800 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est noté AA par Standard & Poor's. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,9 milliards d'euros en 2019 et garantissait 950 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2019. Plus d'informations: eulerhermes.com



Cautionary note regarding forward-looking statements: The statements contained herein may include prospects, statements of future expectations and other forward-looking statements that are based on management's current views and assumptions and involve known and unknown risks and uncertainties. Actual results, performance or events may differ materially from those expressed or implied in such forward-looking statements. Such deviations may arise due to, without limitation, (i) changes of the general economic conditions and competitive situation, particularly in the Allianz Group's core business and core markets, (ii) performance of financial markets (particularly market volatility, liquidity and credit events), (iii) frequency and severity of insured loss events, including from natural catastrophes, and the development of loss expenses, (iv) mortality and morbidity levels and trends, (v) persistency levels, (vi) particularly in the banking business, the extent of credit defaults, (vii) interest rate levels, (viii) currency exchange rates including the euro/US-dollar exchange rate, (ix) changes in laws and regulations, including tax regulations, (x) the impact of acquisitions, including related integration issues, and reorganization measures, and (xi) general competitive factors, in each case on a local, regional, national and/or global basis. Many of these factors may be more likely to occur, or more pronounced, as a result of terrorist activities and their consequences.